



BIBLIOTHEQUE
Legs
AL. RICHARD
DE POITIERS

à figure des susdits assez longuement
par moy contemples passay outre
Et by auant de moy plusieurs
Amars bestes, dables, de gentils, de durs, Les
Luzes de France, pour s'ignorer. Les poules
et sur l'arbre estoit un royaume. Monts sur
nobles et ignobles furent filis royaume
qui sur les pavelles de Job Et sur les
poules et vadentur in manu gradis, parties
Vulpes comme sur pour les pavelles de
Luzes par lesquels Amars pour entendre
noble qui se trouvent nobles et faibles
insensibles

Job.

psal. lxxv

Diffinicion de noblesse
Et pour entendre te faire savoir que
noblesse plus commune des peuples est
deur qualite donnee par le prince qui
par la grace d'un est ingrat et d'autre

Une histoire de renards à Poitiers

Souper empoisonné et procès en plagiat... à propos d'un manuscrit de Jean Bouchet conservé à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers.

Par **Alberto Manguel** Photos **Marc Deneyer**

Traduit de l'anglais par **Christine Le Bœuf**

Il est des livres qui doivent moins leur réputation à leur contenu qu'aux circonstances entourant leur publication. Dans les premiers mois de 1504, un jeune procureur de la sénéchaussée de Poitiers, Jean Bouchet, décida d'assigner en justice le libraire Antoine Vérard pour avoir publié sous un faux nom son ouvrage édifiant, *Les Regnars trauersant les périlleuses voix des folles fiances du monde*. Bouchet eut gain de cause mais, la même année, un autre libraire, Michel Le Noir, copia l'édition de Vérard et Bouchet fut obligé d'intenter un second procès. Aujourd'hui encore, la Toile traîtresse attribuée à Brant la paternité de cette œuvre.

Vérard était un miniaturiste et caricaturiste devenu libraire, qui se spécialisa de 1490 à 1530 dans l'édition de livres d'heures imprimés à échelle quasi industrielle et dont la présentation imitait celle des beaux manuscrits littéraires destinés à l'aristocratie, un peu comme aujourd'hui les différents clubs de bibliophiles imitent les luxueuses reliures du passé. L'auteur auquel Vérard avait frauduleusement attribué le livre n'était rien moins que Sebastian Brant, l'auteur de la célèbre *Narrenschiff* ou *Nef des fous*, parue en allemand en 1494 et traduite en latin et en français ; trois versions de *La Nef des fous* avaient été publiées avant 1504. En prêtant le nom de Brant à l'œuvre de Bouchet, Vérard se donnait la certitude de toucher un public considérable.

Bouchet était âgé de vingt-sept ans lorsqu'il composa *Les Regnars*. C'était, de son propre aveu, un pieux jeune homme moralisateur et critique qui avait, dans l'adolescence, choisi d'entrer dans les ordres et qui ne s'était résolu que plus tard à adopter à la suite de son père la carrière juridique. Pierre Bouchet avait été un notable

de Poitiers dont la mort scandaleuse, alors que Jean n'avait que quatre ans, avait fortement impressionné l'enfant. Pierre était allé souper chez un collègue procureur dont l'épouse, désireuse de se débarrasser de lui afin de s'enfuir avec son amant, avait empoisonné un plat de petits pois, tuant ainsi non seulement le mari non désiré mais aussi le père de Jean. Un tel dommage collatéral provoqué par une passion amoureuse débridée semble avoir fait naître chez l'enfant la conviction (qu'il conservera sa vie durant) de la nécessité, en ce monde imparfait, d'un ordre moral rigide afin d'éviter ou empêcher de tels excès. *Les Regnars* est le fruit amer de cette conviction.

La raison pour laquelle Vérard avait choisi *les Regnars* comme objet de son imposture est une autre affaire. *Les Regnars* est, ou se veut, une critique réflexive des mœurs dépravées de son époque. Toutes les situations

sociales, tous les âges et toutes les conditions d'existence sont passés en revue et jugés avec sévérité en treize chapitres, dont la plupart commencent par une vision de renards et autres animaux



Ci-dessus, le médiéviste Robert Favreau dans la salle patrimoine de la médiathèque de Poitiers.

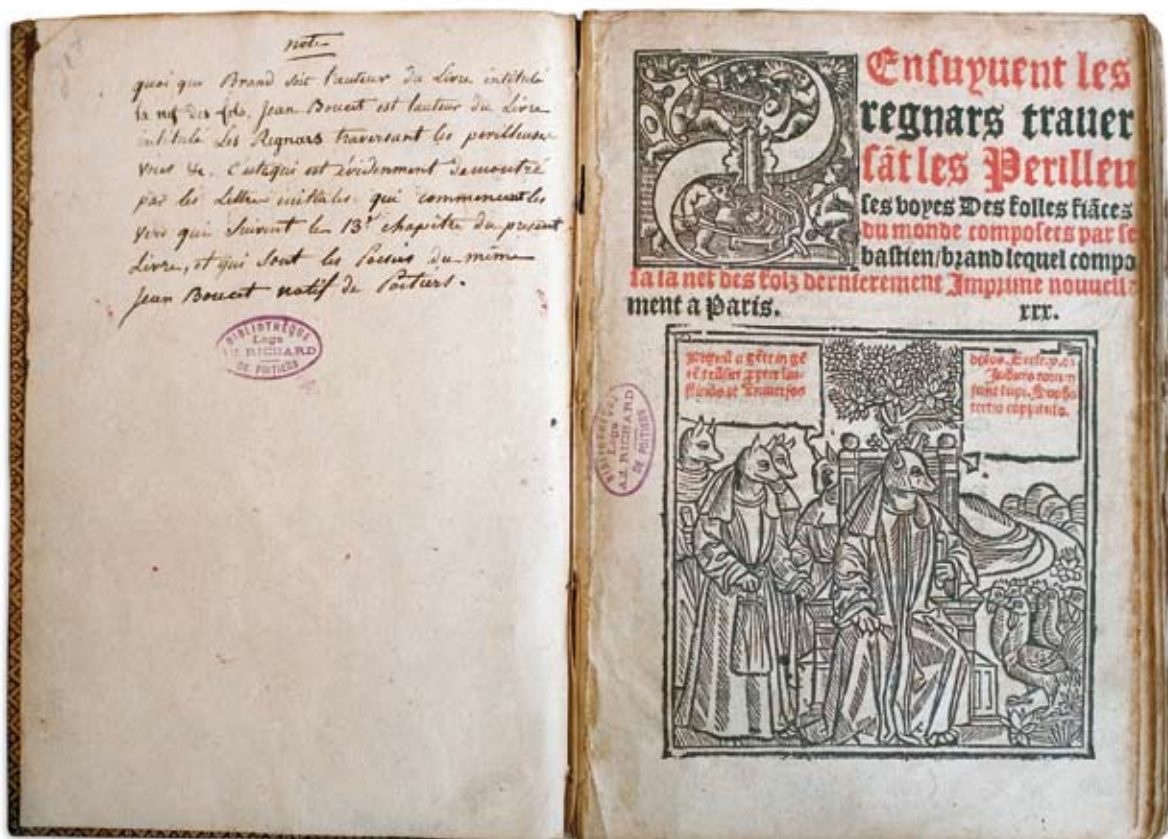
Page de gauche, Jean Bouchet (1476-1559 ?). *Le livre des regnars traversans et loups ravissans au vray ainsi que a esté composé par Maistre Jehan Bouchet, bourgeois de Poitiers, en l'an mil cinq cens et ung.* [Poitiers, 1501]. Dessin à la plume aquarellé d'un conciliabule de renards vêtus en gentilshommes (folio 28, signé D4). Ex-libris manuscrit : «Manuscrit autographe de Jean Bouchet acheté de M. Clouzot, libraire à Niort, le 2 mai 1879. B. Fillon.» Cote : Ms 440

censés représenter tant les laïques que le clergé. Brant n'était assurément pas loin de l'inspiration de Bouchet. Celui-ci avait eu l'intention de traduire lui-même la *Narrenschiff* mais, s'étant aperçu que son ami Pierre Rivière l'avait devancé, il préféra recréer plutôt un bref poème de Brant, *Von dem Fuchshatz* ou *Du trésor des renards*, qui avait été imprimé en 1497, illustré de gravures sur bois. Brant avait prêté à ses renards des significations symboliques complexes. Dans son poème, certains renards sont poursuivis, d'autres se comportent en chiens de chasse tenus en laisse par un lynx, d'autres portent des paniers pleins de queues, quelques renards n'ont pas de queue du tout, d'autres en ont deux, un autre encore a en lieu de queue un buisson embrasé. Dans l'esprit de Brant, son poème devait représenter pour l'empereur Maximilien un avertissement des dangers dont il était entouré : l'empereur devait prendre conscience de la ruse des renards et, en même temps, les imiter afin de n'être point trompé. Bouchet copia les renards de Brant et leur ajouta une série de travestissements conventionnels : dans *Les Regnars*, il y a des renards vêtus en nobles, en ermites, en bergers, en représentants de l'aristo-

cratie, des courtisans hypocrites et du clergé. Jennifer Britnell, auteur d'une remarquable étude consacrée à Bouchet, signale que si les renards empruntés à Brant sont «frappants et mystérieux», ceux imaginés par Bouchet ne sont «qu'évidents». En outre, des parties seulement des *Regnars* sont en vers ; le reste ne l'est pas. Bouchet s'en expliquait ainsi : «Lequel livret j'ay composé en prose, par ce qu'elle est de plus facil engin, et que par icelle on peut mieulx au long escrire ce que le sens ordonne.»

VERS LA FIN DE SA VIE, BOUCHET DEVINT UN AMI DE RABELAIS

«Le sens» était, pour Bouchet, ce que dictaient les Écritures et l'Église. Il savait exactement ce qu'il voulait que soit son livre, et nous avons la chance de posséder un autographe de Bouchet qui peut nous aider à comprendre ses intentions. Les illustrations lui étaient importantes car elles rendaient la vérité visible avec plus d'efficacité que les mots, qui peuvent tromper. À côté d'espaces laissés blancs dans le manuscrit pour de futures illustrations jamais réalisées, s'en trouvent quelques-unes qui rappellent les bois illustrant le *Von dem Fuchshatz* de Brant, où les renards jouent les rôles des pécheurs de ce monde. Les illustrations de Bouchet sont d'une sévérité qui est absente du livre de Brant, sans doute parce que ce grave jeune homme souhaitait éviter tout soupçon de légèreté ou d'ironie. L'intention n'était certainement pas satirique : les modèles de Bouchet (dans son esprit, tout au moins) sont les prophètes fulminants de l'Ancien Testament,



S'ensuyvent les Regnars traversant les Périlleuses voyes Des folles fiances du monde / composées par Sébastien Brand [Jean Bouchet] lequel compo la nef des folz dernièrement. Imprimé nouvellement à Paris : [Philippe Le Noir], 1530.
Ex-libris : «Bibliothèque de Poitiers Legs Alfred Richard.»
Cote : DP 1738



et Jérémie est cité au début même de l'œuvre. On est surpris d'apprendre que, vers la fin de sa vie, Bouchet devint ami de Rabelais, à qui il adressa une *Épître Responsive* dans laquelle il fait l'éloge des talents intellectuels de son collègue : «En grec, latin et françois, bien estrez/ A deviser d'histoire ou théologie.»

UN TEXTE LU EN VERSION IMPRIMÉE, LU SUR ÉCRAN, LU DANS SA FORME MANUSCRITE ORIGINALE

On peut trouver une version imprimée du manuscrit de Bouchet et il sera peut-être bientôt disponible sur le Net¹. Mais on peut également consulter le manuscrit original. Il fait partie du fonds ancien de la médiathèque de Poitiers, et porte deux marques de propriété : l'une indiquant qu'il fut «acheté de M. Clouzot, libraire à Niort, le 2 mai 1879» par Benjamin Fillon ; l'autre qu'il a appartenu, à Poitiers, à Alfred Richard², archiviste de la Vienne, qui le légua à la bibliothèque. C'est un exemple parfait de ce qui fait qu'un texte lu en version imprimée, un texte lu sur écran et un texte lu dans sa forme manuscrite originale sont autant de créatures différentes, aux significations et identités diverses. ■

1. Le groupe de recherche ELIRE de l'Université Toulouse Le Mirail avait le projet de faire paraître aux éditions Champion, «textes de la renaissance», (Grands rhétoriciens) sous la direction de Nathalie Dauvois et Thierry Mantoni, les œuvres complètes de Jean Bouchet dont *Les Regnars...* ; il est malheureusement ajourné. Les actes du colloque *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge* publié par T. Van Hemelryck et C. Van Hoorebeck aux éditions Brepols en 2006 consacrent par ailleurs un article à ce texte de Jean Bouchet (p. 87-98).

2. Alfred Richard (1839-1914) légua sa collection de livres à la bibliothèque municipale où elle entra en 1915 et 1916 : 3 000 imprimés poitevins, des centaines d'estampes, dessins et cartes et 147 manuscrits dont *Les Regnars...*

Jean Bouchet
(1476-1559 ?).
Le livre des regnars... [Poitiers, 1501]. Portrait à la plume de Jean Bouchet, entouré de renards et de loups (folio 3).

Le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes a confié à Alberto Manguel une mission d'exploration et de valorisation des fonds patrimoniaux de bibliothèques et services d'archives de la région, dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit financé par le ministère de la Culture et de la Communication. Les textes sont régulièrement publiés dans *L'Actualité Poitou-Charentes*, illustrés des photographies de Marc Deneyer.